

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 24 MARS 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Maité POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maité POTIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

3a - BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits. Il s'agit d'opérations récurrentes qui se poursuivent et dont les premières tranches ont été réalisées en 2016.

Pour 2017, les montants de ces crédits qu'il vous est proposé de voter sont les suivants :

N° opération	Article	Intitulé	Montant
106	2128 324	Parcours découverte archéologie	29 500
204	2117 833	Régénération patrimoine arboré	10 000
500	2151 822	Voirie	50 000
501	2188 810	Matériel ST	10 000
502	2188 0200	Matériel divers	8 000
504	2176 324	Acquisition patrimoine	10 100
505	2151 822	Signalisation horizontale	2 500
506	2151 822	Signalisation verticale	1 500
510	2121 823	Plantations	10 000
511	21318 0200	Bâtiments divers	10 000
716	21318 01	Mise aux normes incendie	5 000
530	2151 822	Voirie Rue des Oustalots	10 000
720	21534	TEPCV	5 000
1104	21318 0200	Changement chaudières	25 000
1121	2128 824	Confluence Place des deux gaves	5 350
1135	21311 0200	Aménagement mairie	20 000
5011	2188 40	Acquisition petit matériel sce sport	5 000
	261	Titres de participation	16 500
TOTAL			233 450

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ce rapport,
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 24 mars 2017.
Suivent les signatures.-





Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,



Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 30/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/03/2017